

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0589 du 24/03/2014

Arrêté du 3 janvier 2014

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ECHELON DANS LE GRADE
D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte nomination et promotion d'échelon dans le grade
d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Date d'application : 03/01/2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ Rapportant et portant nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Le Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- VU Le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la Direction générale des finances publiques ;
- VU l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire du 20 novembre 2013 portant nomination et promotion au grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale pour l'année 2014 ;
- VU l'arrêté du 20 novembre 2013 portant nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRETE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2013 en tant qu'elles concernent la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale de **Madame Gisèle MICHELET**, inspectrice des finances publiques :

Ancienne situation	Affectation	En service détaché auprès du Conseil Général du Var				
	Grade-Echelon	Date prise de rang	Date effet traitement	INM		
	Inspecteur des finances publiques 11ème échelon	01/08/2012	01/08/2012	626		
Nouvelle situation	Affectation	Comptable du Centre des finances publiques de Largentière (Ardèche)				
	Grade	Echelon	Date prise de rang	Date effet traitement	INM	Réduction utilisée (en mois)
	Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale	2	01/01/2014	01/01/2014	673	

Article 2 : Madame Gisèle MICHELET, inspectrice des finances publiques est nommée dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dans les conditions ci-après indiquées.

Ancienne situation	Affectation	En service détaché auprès du Conseil Général du Var				
	Grade-Echelon	Date prise de rang	Date effet traitement	INM		
	Inspecteur des finances publiques 11ème échelon	01/08/2012	01/08/2012	626		
Nouvelle situation	Affectation	Comptable du Centre des finances publiques de Largentière (Ardèche)				
	Grade	Echelon	Date prise de rang	Date effet traitement	INM	Réduction utilisée (en mois)
	Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale	3	01/01/2014	01/01/2014	706	

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit et prendront effet à la date d'installation de l'intéressé.

FAIT À PARIS, LE 3 JANVIER 2014

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE, CHEF DU BUREAU
RH-1B

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Bézard	